

Rénovons ensemble

VOTRE LOGEMENT



Initié par la Communauté de Communes Médullienne, ce dispositif permet de bénéficier d'un **ACCOMPAGNEMENT GRATUIT** et de **SUBVENTIONS** pour réallser des travaux dans votre résidence principale ou votre logement locatif privé.

CONSEILS
GRATUITS

TRAVAUX

AIDES
FINANCIÈRES



VOUS SOUHAITEZ AMÉLIORER VOTRE HABITAT ?

| **RÉNOVER ?**

| **ADAPTER ?**

| **ÉCONOMISER ?**



| POUR QUI ?

- ✓ Vous êtes propriétaire occupant
- ✓ Vous êtes en cours d'acquisition d'un bien de + de 15 ans
- ✓ Vous êtes locataire d'un logement du parc privé
- ✓ Vous êtes propriétaire d'un logement vacant qui nécessite des travaux pour une mise en location
- ✓ Vous êtes propriétaire bailleur et le logement loué nécessite des travaux



Sont concernés les logements situés à Avensan, Brach, Castelnau-de-Médoc, Le Porge, Le Temple, Listrac-Médoc, Moulis-en-Médoc, Sainte-Hélène, Salaunes et Saumos.

AIDES FINANCIÈRES

Le dispositif vous permet d'obtenir des aides.
Les travaux peuvent être subventionnés jusqu'à 80% du coût HT (montant soumis aux conditions de ressources).



Vérifiez si vos ressources financières respectent les plafonds de l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (Anah) :
www.france-renov.gouv.fr/bareme



Pour les propriétaires bailleurs
Faites une première simulation financière en tenant compte des plafonds de ressources :
www.monprojet.anah.gouv.fr/pb/inscription/nouvelle

Un double objectif : faciliter l'accès des habitants aux aides financières auxquelles ils ont droit par un accompagnement technique et administratif GRATUIT. Il permettra également de revitaliser les centres-bourgs.



| QUELS TRAVAUX ?

TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE & DE MISE AUX NORMES

- ✓ Restaurer votre toiture (fuite ou défaillance)
- ✓ Isoler vos combles
- ✓ Isoler vos planchers
- ✓ Isoler vos murs
- ✓ Créer une extension attenante (de moins de 14m²)
- ✓ Remplacer vos portes intérieures ouvrant sur un local non chauffé (garage, véranda...)
- ✓ Changer votre système de chauffage (installation d'un poêle, insert...)
- ✓ Changer vos menuiseries (porte d'entrée, volets, double vitrage...)
- ✓ Rénover votre façade (aides spécifiques aux communes suivantes : Castelnau-de-Médoc, Listrac-Médoc et Sainte-Hélène.



MAIS AUSSI TRAVAUX D'ADAPTATION liés au vieillissement et/ou au handicap

- ✓ Adapter vos pièces (douche de plain-pied, élargissement des portes...)
- ✓ Sécuriser vos cheminements (barre d'appui, monte-escalier, rampe d'accès...)
- ✓ Changer vos menuiseries (volets roulants, portes d'entrée et d'intérieur...)



Pour être éligible au dispositif, votre projet doit comporter au moins 2 types de travaux d'isolation ET permettre une amélioration de la classe énergie du logement de 2 niveaux au minimum (ex : de la classe G à E).



| UN ACCOMPAGNEMENT en 5 étapes

ACCUEIL & 1^{ERS} RENSEIGNEMENTS

VISITE À DOMICILE

CONSTRUCTION DU PROJET

- ✓ Vérification de l'éligibilité de vos devis
- ✓ Proposition d'un plan de financement adapté à vos besoins

INSTRUCTION DU DOSSIER

- ✓ Dépôt de votre dossier auprès des financeurs locaux et nationaux

ACCORD DES FINANCEURS

- ✓ Réception des accords des financeurs
- ✓ Possibilité de demander une avance sur subvention avant le commencement des travaux

Votre interlocuteur :



Contact : 05 56 33 88 94 / www.gironde.soliha.fr
Sur rendez-vous.

Une permanence mensuelle est assurée
en alternance à :

- **Castelnau-de-Médoc** - Annexe de la CdC Médullienne - 1 Av Gambetta
- **Le Porge** - Mairie - 1 Place Saint Seurin

Retrouvez les dates des permanences assurées par Soliha Terres-Océan et des exemples de travaux financés sur : www.cdcmédullienne.com



4 Place Carnot
33 480 Castelnau-de-Médoc
Lundi, mardi, jeudi :
de 8h30 à 12h et de 13h à 17h
Vendredi : de 8h30 à 12h

tél. 05 56 58 65 20
courriel : medullienne@cdcmédullienne.fr

